

Catégorie d'actions

[1] Investisseurs institutionnels

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds consiste à répliquer la performance du marché des obligations d'État libellées en dollars américains des pays émergents.

Stratégie d'investissement

La politique d'investissement du Fonds consiste à répliquer la performance de J.P. Morgan EMBI Global Diversified Index (ou tout autre indice déterminé ponctuellement par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) d'aussi près que possible tout en cherchant à minimiser autant que possible l'écart de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice.

Indice

JP MORGAN ESG EMBIG DIV

Structure

Investment Company

Conforme à UCITS**Domicile**

Luxembourg

Fiche technique

ISIN	LU2499840945
Valeur liquidative	10,61 USD au 31 octobre 2024
Devise	USD
Actif net(en millions)	203,33 USD au 31 octobre 2024
Date de lancement	14 décembre 2023
Classification SFDR des fonds	SFDR – Article 8
Style de gestion	Indiciel
Zone	Monde
Règlement/livraison	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2
Délai de notification	11 h 00 (heure d'Europe centrale) à JN-1
Valorisation	Clôture journalière du marché
Swing Factor¹	
Souscription	0.40%
Rachat	0.00%
Souscription initiale	USD 3 000 000,00
Souscriptions ultérieures	USD 1 000,00
Frais de Gestion Actuel TER	0,15% N/A
Commission	Souscription Rachat
Acquise au fonds	N/A Maximum 2%

¹ Indicatif à la date de cette fiche informative, sujet à modification

Les performances du fonds ne sont pas indiquées car le lancement du fonds date de moins de 12 mois.

Investir implique des risques, dont le risque de perte du capital.**Caractéristiques du fonds**

	Fonds	Indice
Nombre de Lignes*	378	778
Average Yield To Worst (%)	6,58	6,56
Taux de Rendement (%)	6,58	6,57
Rendement Actuel (%)	5,63	5,67
Coupon moyen (%)	5,23	5,26
Option Adjusted Spread (Bps)	226,10	226,81
Duration effective (Ans)	7,02	7,05
Maturité moyenne (Ans)	11,98	11,82
Convexité Effective	0,93	0,95
Qualité de crédit moyenne	BA1	BA1

Ratios

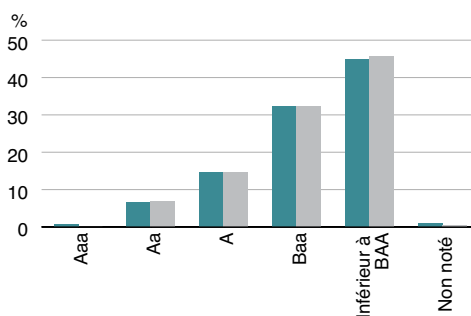
	3 Ans
Ecart type (%)	-
Erreur de suivi (%)	-
Bêta	-

* Le nombre d'émetteurs peut aussi inclure les positions de cash.

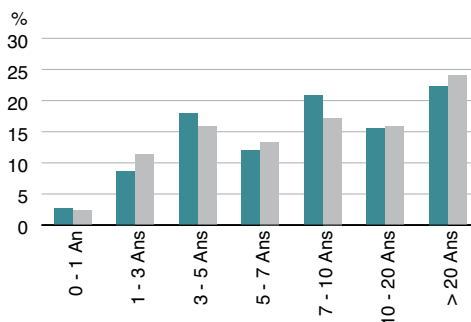
Répartition par pays	Fonds (%)	Indice (%)
Arabie Saoudite	5,45	5,46
Indonésie	4,62	4,65
Émirats Arabes Unis	4,54	4,56
Pologne	4,18	4,20
Roumanie	4,10	4,14
Hongrie	3,94	3,98
Oman	3,64	3,67
Brésil	3,60	3,63
Chili	3,60	3,61
Philippines	3,57	3,59
Autres	6,99	7,03
Total	48,23	48,53

Répartition qualité crédit	Fonds (%)	Indice (%)
Aaa	0,78	-
Aa	6,69	6,78
A	14,56	14,66
Baa	32,28	32,37
Inférieur à BAA	44,87	45,69
Non noté	0,81	0,51
Total	100,00	100,00

Répartition sectorielle	Fonds (%)	Indice (%)
NON CORPORATES	99,22	100,00
Monétaire	0,78	-
Total	100,00	100,00



Répartition maturité	Fonds (%)	Indice (%)
0 - 1 An	2,65	2,39
1 - 3 Ans	8,68	11,36
3 - 5 Ans	17,87	15,83
5 - 7 Ans	12,03	13,35
7 - 10 Ans	20,86	17,21
10 - 20 Ans	15,56	15,87
> 20 Ans	22,36	23,98



Source : SSGA.

Les caractéristiques, Répartition qualité crédit, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer.

Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment.

La qualité du crédit est basée sur une moyenne de Moody's, S&P et Fitch.

VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR WWW.SSGA.COM

Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.

Ce document sert à des fins d'informations privées. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci.

Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-lux.pdf> Veillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Cela signifie que cette communication marketing (a) n'a pas été préparée conformément aux exigences juridiques visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement (b) n'est pas soumise à une interdiction de transactions quelconque avant la diffusion de la recherche en investissements.

Les marques de commerce mentionnées dans les présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les fournisseurs de données tiers ne donnent aucune garantie ni ne formulent aucune déclaration de quelque nature qu'il soit relatif à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données et ne sauraient être tenus responsables d'aucun préjudice de quelque nature qu'il soit relatif à l'utilisation desdites données.

Les rendements d'un portefeuille de titres qui exclut les sociétés ne satisfaisant pas les critères ESG spécifiques dudit portefeuille peuvent être inférieurs à ceux d'un portefeuille de titres qui inclut de telles sociétés. Un portefeuille basé sur des critères ESG peut en conséquence investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures au marché dans son ensemble.

Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation écrite de SSGA.

Pour plus d'informations

Visitez notre site web www.ssga.com ou contactez un bureau SSGA.

SSGA Belgium

+32 (0) 2 663 2016

SSGA France

+33 (0) 1 44 45 40 48

SSGA Germany

+49 (0) 89 55878 999

SSGA Ireland

+353 1 776 3000

SSGA Italy

+39 02 3206 6121

SSGA Middle East & Africa

+971 2 245 9000

SSGA Netherlands

+31 (0) 20 718 1701

SSGA Switzerland

+41 (0) 44 245 7099

SSGA United Kingdom

+44 (0) 20 3395 2333